

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 octobre 2016

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs GRANDJEAN, ALBERTI, FAGNI, LAPALUD, MILLET, JANICHON, MICHAUD, MANGUELIN, BLANC,
Mmes DECHAVANNE, DECHAIX, ROGNARD, GUDET, CHAMBAUD

Excusés: Mrs Francis PESTELLE

Secrétaire de séance : Pierre MILLET

Présentation du plan de désherbage (méthodologie raisonnée et progressive) de la commune par Mr BERAUD formateur Technique au CFPH (Centre de Formation et de Promotion Horticole) de Lyon-Ecully, qui a été chargé, par le Syndicat des Territoires de la Chalaronne d'accompagner les communes dans cette démarche.

Intervention de Yannick BOISSIEU Technicien du SRTC (Syndicat des Territoires de la Chalaronne) pour resituer la problématique et le rôle du syndicat.

Le diaporama présenté sera transmis aux conseillers municipaux.

1- APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Compte Rendu du conseil municipal du 20 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2- POINT SUR LE PLU

Lors de la dernière réunion du PLU du 27/09, Mme Dally-Martin a revu les besoins de la commune en logements à la lumière du SCOT actuel. Elle a rencontré les services de la DDT avec le Maire. La commission PLU n'ayant pas encore étudié les nouvelles propositions le Maire propose que la commission se réunisse lundi 31 novembre à 9h pour en débattre et tiendra le conseil municipal informé.

3- POINT SUR LES LOGEMENTS

Gendarmerie :

Actuellement 3 appartements sont loués :

- appartement n°4 : Mme BRANCA, entrée des lieux le 22/09/2016
- appartement n°2 : Mme LEVEQUE, entrée des lieux le 28/10/2016
- appartement n°1 : Mr et Mme JULLIARD, entrée des lieux le 28/11/2016

Deux autres dossiers sont en cours pour les appartements n°5 et n°3

Logements communaux : actuellement deux T3 sont disponibles, l'ancien local infirmière et celui de Mr DHEYRIAT. Trois dossiers de candidature ont été déposés et seront étudiés en commission logement lundi 31/10.

Le logement de Mr et Mme NEUVILLE sera libéré fin décembre et nous avons déjà un candidat.

4- TRAVAUX DE SECURISATION DES ECOLES :

Dans le cadre du plan Vigipirate, un exercice de confinement a été effectué dans les écoles, encadré par les pompiers, les gendarmes, une représentante des parents d'élèves et des élus. Des devis ont été demandés pour le verrouillage des portes et portails avec mise en place de sonnettes et visiophone.

Une demande de subvention a été déposée auprès de la préfecture.

5- AGENCE POSTALE

La signalétique a été installée le 18/10.

La livraison du mobilier est prévue pour le 30/11, le montage se fera courant novembre ainsi que la formation de l'agent. D'ici là les travaux d'électricité nécessaires seront réalisés.

L'agence postale communale (APC) de Marlieux offrira les prestations suivantes : produits et services postaux (affranchissements, emballages, dépôt et retrait d'objet, réexpédition), services financiers (retrait et versement d'espèces, paiement mandat cash), produits tiers (téléphonie, partenaires de la Poste), mise à disposition d'une borne d'information tactile.

Les conditions d'organisation de cette APC sont définies par une convention entre la Poste et la commune pour une durée de 9ans.

On peut ainsi envisager l'ouverture de l'agence postale début janvier 2017.

6- PROJET TROTTOIRS

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché en procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux relatifs à la reprise des revêtements sur les trottoirs le long de la RD90. Le dossier de consultation a été envoyé par courriel aux entreprises le 8 juillet 2016. La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 5 septembre 2016 à 12h00.

Deux candidats ont déposé un dossier dans les délais impartis dans l'ordre de remise des plis suivants : SOCALFL et EUROVIA. Après analyse des candidatures et des offres conformément au règlement de la consultation sur la base des critères suivants :

- Critère 1 : Prix 60%
- Critère 2 : Valeur technique 40% dont Méthologie de préparation et d'exécution des travaux, prise en compte des riverains -20 %
Prise en compte de la sécurité -20%

Une phase de négociation a été engagée avec les deux candidats. Aux termes de la procédure, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse présentée par l'entreprise SOCALF (01290 Pont de Veyle) pour un montant de 73 859,00 euros HT soit 88 630,80 euros TTC.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise SOCALF (01290 Pont de Veyle) pour un montant de 73 859,00 Euros HT soit 88630,80 Euros TTC.

7- REGIE BIBLIOTHEQUE

Suite à la décision de supprimer l'adhésion de 10€ à la bibliothèque qui devient ainsi gratuite pour tout le monde, il n'y a plus lieu d'avoir une régie. Il convient donc de délibérer pour supprimer la régie de la bibliothèque.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de supprimer la régie de la bibliothèque.

8- COMPTES-RENDUS DE REUNIONS

Communauté de communes :

M. ALBERTI et le Maire résument la réunion des Maires du 18/10/2016 concernant la fusion des communautés de communes en s'appuyant sur le document projeté. Selon le principe retenu pour la fusion, Marlieux aura un seul délégué communautaire.

SCOT : Démarrage de l'étude du nouveau SCOT qui regroupe le SCOT de la Dombes et celui de Val de Saône-Dombes.

Syndicat des Territoires de la Chalaronne (réunion du 05/10/2016) : mise en place du RIFSEP, modification des statuts puisque ce sont les EPCI qui adhèrent à la place des communes.

Syndicat des Territoires de la Chalaronne (29/09/2016) : réunion de présentation du bilan des contrats de rivières des territoires de chalaronne 2008-2015. Un document de synthèse est projeté. Il sera transmis aux conseillers municipaux.

Enquête publique concernant le projet de restauration du réseau hydraulique secondaire et l'amélioration de la qualité de l'eau de surface (programmes 2016 et 2017). L'enquête publique a pris fin le jeudi 13 octobre 2016. Le registre d'enquête sur lequel aucune observation n'a été portée a été transmis au commissaire enquêteur qui se charge de le clore. **Le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet.**

Calendrier des fêtes : cette réunion a permis d'établir le calendrier des fêtes. A retenir pour cette fin d'année le 18/11 soirée Beaujolaise.

9- QUESTIONS DIVERSES

Chemin Benassy : ce dossier sera clos cette fin d'année.

Chemin des Mûres : le conseil municipal prend acte d'une modification du parcellaire et maintient le montant du prix de vente à la somme de 4368,00 euros HT.

Les contrats de Gaz et d'assurance de la commune sont réétudiés au vu d'un comparatif qui permettra de revoir à la baisse le montant de ces contrats.

Croix du clocher : Le Maire s'inquiète de l'inclinaison de la croix du clocher. Des devis ont été demandés pour faire les réparations nécessaires.

Antennes : négociation en cours pour que Free utilise le support d'antenne prévu au cimetière. Le contrat avec le cabinet gérant l'installation du support d'antenne n'est pas encore signé car il nécessite des corrections. Le maire fait part de la pétition de riverains (lotissement le Bourg pour l'essentiel) reçue, contestant l'emplacement des antennes au cimetière. Une discussion s'en suit aboutissant à la décision de recevoir les auteurs de cette pétition pour leur donner des informations complémentaires sur ce sujet.

Réunion de la commission voirie est fixée au mardi 22 novembre

Inauguration de la micro-crèche de Mionnay : Le Maire a participé à cette inauguration et invite les conseillers municipaux à aller visiter cette micro-crèche qui est proche de ce qui va être construit à Marlieux.

Dates à retenir :

- 11/11/2016 la cérémonie aura lieu à 11h45 à Marlieux : on revient sur les horaires antérieurs
- Prochain conseil municipal : le 29 novembre à 20h
- Repas du conseil municipal : le vendredi 13 janvier 2017 à 19h30

La séance est levée à 22h30